

# COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

## AVANT L'INSTALLATION :

- Rendez-vous à mon domicile
- État des lieux de l'installation existante
- Accompagnement dans le choix du matériel adapté à mes besoins
- Constitution du dossier de financement et de C2E auprès de Butagaz

Pour faciliter votre dossier, merci de préparer les documents suivants :

Pièce d'identité en cours de validité	Photocopie ou scan recto/verso <ul style="list-style-type: none"><li>• Carte d'Identité Nationale (CNI)</li><li>• Ou Passeport</li><li>• Ou Carte de résident d'une validité de 10 ans</li></ul>
Justificatif de domicile	Photocopie ou scan <ul style="list-style-type: none"><li>• Le dernier échéancier d'énergie (gaz, électricité), s'il couvre la période au moment de la demande</li><li>• Ou dernière facture de téléphone fixe, internet</li></ul>
Justificatif de revenus	Photocopie ou scan <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour un salarié : le dernier bulletin de salaire + le dernier avis d'imposition</li><li>• Pour un non salarié : les 2 derniers avis d'imposition complets</li><li>• Pour les retraités : le dernier avis d'imposition ou les bulletins de retraite</li></ul>
Relevé d'identité bancaire	Photocopie ou scan <ul style="list-style-type: none"><li>• RIB lisible et sous format BIC IBAN</li></ul>

## PENDANT L'INSTALLATION :

- Enlèvement de l'ancienne chaudière
- Installation du nouvel équipement
- Mise en service

## APRÈS L'INSTALLATION :

- Visite annuelle pour l'entretien réglementaire de la chaudière
- Attestation d'entretien pour votre assurance habitation
- Dépannage éventuel



**POUR PLUS D'INFORMATIONS  
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER PACK CHAUDIÈRE FACILIPASS AU**

► N°Cristal 09 69 32 70 97 du lundi au vendredi de 9h à 17h

APPEL NON SURTAXE

ou par e-mail : [facilipass@serviceclient.butagaz.fr](mailto:facilipass@serviceclient.butagaz.fr)

VOTRE CHAUFFAGISTE



PACK CHAUDIÈRE FACILIPASS UN SERVICE PROPOSÉ PAR BUTAGAZ EN PARTENARIAT AVEC LA CAPEB

(1) Offre valable pour l'achat et la pose d'une chaudière uniquement (hors entretien et travaux complémentaires) sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit affecté par FRANFINANCE - Société anonyme au capital de 31 357 776 (719 807 406 RCS Nanterre, intermédiaire en assurances inscrit à l'ORIAS - N° 07 008 346 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Assurance souscrite auprès de SOGEGAP et SOGESSUR, entreprises régies par le Code des Assurances. FRANFINANCE, SOGECAP et SOGESSUR sont des filiales du Groupe SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. BUTAGAZ est intermédiaire de crédit non exclusif de FRANFINANCE. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat de crédit. Conditions au 01/01/2019. Vous pouvez vous opposer sans frais à ce que vos données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Vos droits peuvent être exercés auprès de Franfinance - Service clientèle, 59 avenue de Chatou 92853 Rueil-Malmaison Cedex ou à l'adresse e-mail suivante : [protectiondesdonnees.franfinance@socgen.com](mailto:protectiondesdonnees.franfinance@socgen.com). (2) La mensualité se décompose ainsi : Pour la gamme de chaudières micro-accumulées selon le modèle de chaudière de la sélection Pack Chaudière Facilipass, 24 €/mois prélevés par Franfinance pour l'achat et pour la pose de la chaudière et du thermostat et 12 €/mois soit 144 €/an prélevés par l'entreprise réalisant le contrat d'entretien. Uniquement dans le cadre d'un renouvellement, hors modification de l'installation et hors travaux complémentaires. Prix calculé sur la base des tarifs avec une TVA 5,5%. (3) Tarif annuel valable pour un entretien réglementaire d'une chaudière murale gaz dans un logement achevé de plus de 2 ans chez un particulier. Prix calculé sur la base d'une TVA 5,5%. (4) Crédit d'impôt pour la Transition Énergétique 2019, sous conditions article 200 quater du Code Général des Impôts, permettant au propriétaire occupant ou au locataire, résident en France, et engageant des dépenses pour des travaux de rénovation énergétique de son logement (en résidence principale et achevée depuis plus de 2 ans) de déduire 30 % du montant des dépenses éligibles, de ses impôts sur le revenu. Plus de renseignements sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). (5) Offre soumise à conditions, l'éligibilité au dispositif Coup de Pouce est régie par le dispositif réglementaire des Certificats d'Économies d'Énergie et est déterminée par le département de résidence, le nombre de personnes déclarées sur l'avis d'impôt, les revenus du foyer. Butagaz - SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail - 92 594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre. Réf. : PACKCHAUD-FLYEROERTLI-0219 - Crédit photo : Getty Images

**ERTLI**

**Butagaz**  
GAZ & ÉLECTRICITÉ

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.** (1) Exemple, hors assurances facultatives : pour un achat de 1278,50 €, vous réglez 60 mensualités de **24,00 €**. Montant total du crédit : 1278,50 €. **TAEG fixe : 4,90 %**. Taux débiteur : fixe 4,79 %. Coût de crédit : 161,50 €. **Montant total dû : 1440,00 €**. Durée maximum du crédit : 60 mois. Coût mensuel de l'assurance (s'ajoute à la mensualité) 1,66 € pour la DIM 1,92 € pour la DIM+CHOM et Senior. Coût total de l'assurance : 99,72 € pour DIM, 115,07 € pour DIM+CHOM et Senior TAEA : 2,95 % pour DIM 3,40 % pour DIM+CHOM et Senior.

**C'EST BON D'AVOIR  
UNE ÉPAULE SUR  
LAQUELLE  
SE REPOSER!**

PACK  
**CHAUDIÈRE  
FACILIPASS**

À PARTIR DE **36 €/MOIS** (2) SUR 60 MOIS

• **CHAUDIÈRE THPE + THERMOSTAT**  
À PARTIR DE **24 €/MOIS** SUR 60 MOIS

• **ENTRETIEN ANNUEL DE L'APPAREIL**  
À PARTIR DE **12 €/MOIS** (3) SUR 60 MOIS

ÉDITION MAI 2019

**ERTLI**

# POUR VOTRE CONFORT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, CHOISISSEZ LA SIMPLICITÉ ET LA SÉRÉNITÉ!

## PACK CHAUDIÈRE FACILIPASS

par votre chauffagiste de proximité

### C'EST TOUT INCLUS:

- Une chaudière gaz **très haute performance énergétique** éligible au C.I.T.E. 30%<sup>(4)</sup> et C2E (Certificat d'Économie d'Énergie)
- Un thermostat de **classe IV** minimum
- **La pose** du matériel
- Une garantie constructeur de **3 ans**
- **L'entretien annuel réglementaire**

### C'EST UN BUDGET MAÎTRISÉ:





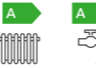







- Un financement à **taux préférentiel**
- **Un budget sur 60 mois à partir de 36€/mois** (dont 24€/mois pour la fourniture et la pose de la chaudière et 12€/mois pour l'entretien de l'équipement)<sup>(2)</sup>

### C'EST PROFITER DES CONSEILS D'UN SPÉCIALISTE:

- Entreprise **RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)** et **PG INSTALLATION (Professionnel du Gaz)** pour une installation de qualité, conforme et éligible aux aides financières

## PACK CHAUDIÈRE FACILIPASS

### 1 Je choisis la chaudière adaptée à mon logement:

TARIF (inclus prime coup de pouce +) sous condition de ressources <sup>(3)</sup>	24€/mois* sur 60 mois	44€/mois* sur 60 mois	69€/mois* sur 60 mois	56€/mois* sur 60 mois
TARIF (inclus prime coup de pouce) <sup>(3)</sup>	36€/mois* sur 60 mois	56€/mois* sur 60 mois	81€/mois* sur 60 mois	68€/mois* sur 60 mois
Modèle <b>ÆRTLI</b>	GMR 1024 COMBI CONDENS HOR 	GMR 1024 CS CONDENS VH 	GMC 3025 CS CONDENS VH 	GVCX 25 HOR/100SL 
Type de chaudière	Chaudière THPE murale micro-accumulée	Chaudière THPE murale avec ballon	Chaudière THPE murale avec ballon	Chaudière HPE sol avec ballon
Classe énergétique				
Capacité	 x4 x1	 x4 x1 x1	 x5 x1 x2	 x5 x2 x2
Profil soutirage	XL	XXL	XXL	XL
Contenance ballon	-	40 litres	40 litres	100 litres
Efficacité énergétique saisonnière (Etas)	94%	94%	94%	94%

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

### 2 J'ajoute l'entretien annuel pour un chauffage sûr et efficace:

- Nettoyage du corps de chauffe
- Nettoyage du brûleur et de l'extracteur
- Vérification fonctionnelle du circulateur de chauffage
- Vérification des dispositifs de sécurité de l'appareil
- Contrôle du taux de monoxyde de carbone
- Estimation de la performance énergétique de la chaudière

À partir de **12€/mois** (soit 144€/an)<sup>(3)\*</sup>

Le paiement de la prestation d'entretien pourra être exigé comptant.

### 3 Si j'ai besoin d'un forfait travaux complémentaires:

Mensualisation de vos travaux ou accessoires complémentaires (exemples: désembouage, carottage, rallonge ventouse,...)

**+ 1,88€/mois**  
sur 60 mois

Pour financer  
une enveloppe  
jusqu'à **100€ TTC**

**+ 5,65€/mois**  
sur 60 mois

Pour financer  
une enveloppe  
jusqu'à **300€ TTC**

**+ 11,30€/mois**  
sur 60 mois

Pour financer  
une enveloppe  
jusqu'à **600€ TTC**

**+ 16,94€/mois**  
sur 60 mois

Pour financer  
une enveloppe  
jusqu'à **900€ TTC**

\*Offre valable pour toute signature d'un devis ou d'un contrat d'entretien avant le 31/12/2019